

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page: 1 / 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

## 1 Identification du produit et de la société

NOM du PRODUIT : SILBIONE DISPERSION CAF 70004

Utilisation : Fabrication de revêtements antiadhérents pour contact alimentaire.  
(Pour plus de détails, se reporter à la fiche technique). **[\*]**

FOURNISSEUR : Fabricant:

Nom : BLUESTAR SILICONES FRANCE S.A.S

Adresse : 21, Avenue Georges Pompidou  
F-69486 LYON Cedex 03

Téléphone : +33 (0) 4 72 13 19 00

Télécopie : +33 (0) 4 72 13 19 88

LIEU de FABRICATION

Usine : BLUESTAR SILICONES FRANCE S.A.S  
Usine Silicones Rhône-Alpes

Adresse : 1-55 rue des Frères PERRET  
F-69192 Saint Fons Cedex **[\*]**

Téléphone : +33 (0) 4 72 73 74 75

Télécopie : +33 (0) 4 72 73 75 99

Courriel : Information.FDS@eu.rhodia.com

**APPEL D'URGENCE : ORFILA : 01.45.42.59.59**

---

## 2 Identification des dangers

### PRINCIPAUX DANGERS

Effets néfastes sur la santé : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
**[\*]**  
Irritant pour la peau.  
Légèrement irritant pour les yeux. **[\*]**

Autres données : Une concentration élevée de vapeur dans l'air peut causer des effets anesthésiants.

Effets sur l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Dangers physiques et chimiques

- Incendie ou explosion : Liquide facilement inflammable.

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 2 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

- Autres dangers	:	Réactions violentes possibles avec certains produits chimiques (Voir liste des matières incompatibles au § 10: "Stabilité-Réactivité").
Risques spécifiques	:	Selon les critères CE, ce produit est classé comme : - FACILEMENT INFLAMMABLE. - IRRITANT. - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT. - NOCIF. [*]
Informations complémentaires	:	Lors de la mise en oeuvre, libère : Acide Acétique(CAS : 64-19-7)- Classification CE: R10 - C; R35(19 N)§N° CE : 200-580-7 Butanol-1(CAS : 71-36-3)- Classification CE: R10 - Xn; R22 - Xi; R37/38 - R41 - R67N° CE : 200-751-6 [*]

---

### 3 Composition / informations sur les composants

#### >> PREPARATION

Nature chimique	:	Dispersion d'élastomère silicone vulcanisable à froid.
Composants contribuant aux dangers	:	Cyclohexane (CAS: 110-82-7) : <30 % - Classification CE: F; R11 - Xn; R65 - Xi; R38 - R67 ; N - R 50/53. (29 R)§ N° CE : 203-806-2 [*]
Composants présentant un danger	:	Quartz (SiO <sub>2</sub> ) (CAS : 14808-60-7) : <20% - Autoclassification : Xn; R48/20 N° CE : 238-878-4 [*]
>>Données complémentaires	:	§ : (R) : Révision de l'entrée dans l'Adaptation au Progrès Technique de l'annexe I de la Directive 67/548/CEE indiquée. Les différents composants et charges sont incorporés dans la masse du polymère. [*]

---

### 4 Premiers secours

Inhalation	:	Soustraire le sujet de l'exposition. Mettre au repos. Consulter un médecin. [*] Montrer cette fiche au médecin.
Contact avec la peau	:	Oter tout vêtement ou chaussure souillés. Laver à l'eau savonneuse. Laver immédiatement, abondamment et de manière prolongée (15 mn au moins). En cas d'inflammation (rougeur, irritation, ..), consulter un médecin. Montrer cette fiche au médecin.

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 3 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

Contact avec les yeux	:	Rincer à l'eau courante en maintenant les paupières bien écartées. (15 minutes au moins ). Consulter un médecin en cas d'irritation persistante. Montrer cette fiche au médecin. <b>[*]</b>
Ingestion	:	Ne JAMAIS tenter de faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter éventuellement un médecin. Montrer cette fiche au médecin.
Autres informations	:	Récupérer les vêtements souillés dans un sac étanche pour décontamination ultérieure. Utiliser les équipements de protection appropriés pour traiter une personne contaminée.

---

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Appropriés	:	Mousse Poudres Dioxyde de carbone (CO2)
- Déconseillés	:	Jet d'eau baton.
Dangers spécifiques	:	Facilement inflammable Pour plus d'informations, se reporter au §10: "Stabilité et Réactivité".
Méthodes particulières d'intervention	:	Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur.
Protection des intervenants	:	Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

---

### 6 Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	:	PAS de flammes, PAS d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau et les yeux. <b>[*]</b> Equipement individuel: Lunettes de sécurité. - gants appropriés. - vêtements de protection appropriés. Pour plus d'informations, se reporter au § 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". <b>[*]</b> Supprimer toute source d'ignition. Ventiler mécaniquement la zone de déversement, en prévenant la formation de mélanges explosifs avec l'air.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	En cas d'épandage important, endiguer pour contenir l'écoulement (produit dangereux pour l'environnement). <b>[*]</b> Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières.

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 4 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

**Méthodes de nettoyage**

- Récupération : Recueillir le produit dans un récipient de secours:
    - convenablement étiqueté.
    - bien fermé.Utiliser un appareillage antidéflagrant.  
Conserver le produit récupéré pour élimination ultérieure. **[\*]**
  - Neutralisation : Absorber les résidus avec:
    - du sable sec ou un absorbant sec inerte. **[\*]**
  - Nettoyage/décontamination : Décontamination et lavage des sols avec:
    - un solvant approprié.(cf. : § 9)Puis laver à grande eau.
  - Elimination : Faire incinérer les matières imprégnées en installation autorisée.
- 

### 7 Manipulation et stockage

**MANIPULATION**

- Mesures techniques : Ventilation. **[\*]**  
Prévoir la captation des vapeurs.  
Matériel et équipements utilisables en atmosphère explosive.  
Mise à la terre des installations de transfert.  
Inertage des appareils.
- Précautions à prendre : Empêcher la formation de charges électrostatiques.  
Ne PAS utiliser d'air comprimé pour transvaser, décharger ou transporter.  
Eviter le contact avec les points chauds.  
Ne pas dépasser les valeurs limites d'exposition (VLE).  
Ne PAS manipuler à main nue.  
**[\*]**
- Conseils d'utilisation : Ne PAS exposer à la chaleur. **[\*]**

**STOCKAGE**

- Mesures techniques : Prévoir un système de rétention adapté.  
Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.  
Les locaux de stockage doivent être: équipés d'une ventilation haute.  
**[\*]**
  - Conditions de stockage
  - Recommandées : Stocker:
    - uniquement dans le récipient d'origine.
    - le récipient bien fermé.
    - à l'abri de l'humidité.
    - dans un endroit bien ventilé
    - à l'écart de toute source de chaleur.
    - sous atmosphère inerte.
-

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 5 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

	: - à l'abri du rayonnement solaire direct. - à température ambiante. [*]
- A éviter	: Stocker à l'écart des matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Oxydants puissants. (Voir liste détaillée des matières incompatibles, au § 10: "Stabilité/Réactivité"). [*]
Conditions d'emballage	: - Fûts acier épikoté. - Cartouches aluminium (suremballage carton).
Matériaux d'emballage	
- Recommandés	: Métaux revêtus.
- Contre-indiqués	: Matériaux ne résistant pas aux hydrocarbures. Matériaux autres que ceux recommandés. Métaux non revêtus. [*]

---

### 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures d'ordre technique	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Capter les vapeurs à leur point d'émission.
Paramètres de contrôle	
Valeurs limites d'exposition (santé humaine)	
- Valeurs limites d'exposition professionnelle (France)	: Cyclohexane : VME : 1050 mg/m <sup>3</sup> (300 ppm).VLE: 1300 mg/m <sup>3</sup> (375 ppm) Acide acétique : VLE: 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)  Butanol-1:VLE: 150 mg/m <sup>3</sup> (50 ppm) [*]
- Valeurs limites d'exposition professionnelle (U.S.A. / A.C.G.I.H.)	: Cyclohexane : TLV (TWA) = 350 mg/m <sup>3</sup> ( 100 ppm ). TLV ( STEL ) : 1050 mg/m <sup>3</sup> (300 ppm). Acide acétique : TLV ( TWA ) : 25 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm). TLV ( STEL ) : 37 mg/m <sup>3</sup> (15 ppm). Butanol-1 : TLV ( TWA ) : 20 ppm [*]
Procédures de surveillance	: Effectuer des contrôles d'atmosphère à intervalles réguliers. Surveillance médicale spéciale. [*]
Equipements de protection individuelle	
- Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante: Appareil de protection respiratoire filtrant anti-gaz.
- Protection des mains	: Gants de protection en caoutchouc résistant aux solvants. Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail: autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée. [*]
- Protection des yeux	: Lunettes de sécurité avec protections latérales. [*]

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 6 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

- Protection de la peau et du corps	:	Vêtements de protection (manches et cols fermés). <b>[*]</b>
Moyens collectifs d'urgence	:	Douches de sécurité. Fontaine oculaire.

---

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### ASPECT

- Etat physique	:	Liquide.
- Forme	:	visqueux.
- Couleur	:	blanc.
Odeur	:	âcre et piquante.
pH	:	Non applicable (produit insoluble). <b>[*]</b>
Températures caractéristiques	:	
- Ebullition	:	81°C.
Caractéristiques d'inflammabilité	:	
- Point d'éclair	:	-22°C (Coupe fermée, selon norme AFNOR T 60103). <b>[*]</b>
- Température d'auto-inflammation	:	Cyclohexane : 245°C (Température d'inflammation spontanée )
Propriétés comburantes	:	D'après les données sur les composants N'est pas considéré comme comburant. (évaluation par relation structure-activité) <b>[*]</b>
Caractéristiques d'explosivité	:	
Limites d'explosivité dans l'air	:	Applicable.
- Inférieure	:	Cyclohexane : 1.3 % (volume).
- Supérieure	:	Cyclohexane : 8.4 % (volume).
Pression de vapeur	:	~15 kPa, à 20°C. ~35 kPa, à 50°C.
Densité de vapeur (air = 1)	:	> 1 à 20°C.
Masse volumique	:	env. 1020 kg/m3 à 25°C.
Solubilité	:	
- dans l'eau	:	Très peu soluble. Cyclohexane : 55 mg/l à 20 °C.
- dans les solvants organiques	:	Très peu soluble dans: - acétone. - alcool (éthanol). Miscible (en toutes proportions) avec: - hydrocarbures aliphatiques. - hydrocarbures aromatiques (toluène, xylène). - solvants chlorés.
Viscosité dynamique	:	env. 7 Pa.s , à 25°C

---

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 7 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

### 10 Stabilité et réactivité

Stabilité	:	Stable à température ambiante sans contact avec l'air. [*] Vulcanise à température ambiante au contact de l'air humide. (après évaporation du solvant)
Réactions dangereuses	:	
- Matières à éviter	:	Réagit avec:- oxydants puissants.
- Produits de décomposition dangereux	:	Lors de la mise en oeuvre, libère : Acide acétique(Quantité potentiellement libérable : <1.3 % en poids du produit). Butanol-1(Quantité potentiellement libérable : <0.002 % en poids du produit).  Par combustion, forme:  (Oxydes de carbone - CO + CO2). silice amorphe [*]
Autres données	:	Attaque : certains plastiques, caoutchoucs et revêtements.

---

### 11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	:	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Non classé nocif par contact avec la peau Non classé nocif en cas d'ingestion (calcul par la méthode conventionnelle) (évaluation interne)
Effets locaux	:	A forte concentration: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. (vapeurs) Irritant pour la peau. Non classé irritant pour les yeux (calcul par la méthode conventionnelle) (évaluation interne) Peut provoquer une irritation légère et passagère des muqueuses oculaires.
Sensibilisation	:	Non classé sensibilisant par contact avec la peau (calcul par la méthode conventionnelle) (évaluation interne)

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 8 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

Toxicité par administration répétée	:	N'est pas considéré comme pouvant entraîner des effets graves pour la santé en cas d'exposition répétée <b>[*]</b>
Effets spécifiques	:	
- Mutagénèse	:	Données disponibles sur certains composants uniquement Les tests réalisés sur les composants de la préparation n'ont pas révélé de potentiel génotoxique.

---

### 12 Informations écologiques

#### MOBILITE

Compartiment cible du produit : Compartiment cible ultime du produit: SOL et AIR

#### BIODEGRADABILITE

- Biodégradabilité aérobie ultime : Cyclohexane : Facilement biodégradable.  
(Données bibliographiques).Partie silicone :Par analogie  
A considérer comme :Non biodégradable.  
(Données bibliographiques).  
**[\*]**

#### BIOACCUMULATION

Facteur de bioconcentration : Cyclohexane : BCF : 129.  
Bioaccumulable.  
(Données bibliographiques).  
Partie silicone :Par analogie  
A considérer comme :Non bioaccumulable.  
(Données bibliographiques).  
**[\*]**

#### ECOTOXICITE

Effets sur les organismes aquatiques : Cyclohexane : Très toxique pour les organismes aquatiques testés.  
(Données bibliographiques).  
Polydiméthylsiloxane : N'est PAS considéré comme :  
Nocif pour les organismes aquatiques.  
(Données bibliographiques).Informations complémentaires : Cette préparation est classée comme :Très toxique pour les organismes aquatiques. **[\*]**  
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
(calcul par la méthode conventionnelle)

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 9 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

### 13 Considérations relatives à l'élimination

**RESIDUS DU PRODUIT**

- Interdictions : Interdiction de rejet à l'égout et dans les rivières. **[\*]**  
Destruction/Élimination : Éliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets. **[\*]**

**EMBALLAGES SOUILLES**

- Décontamination/nettoyage : Egouttage soigneux.  
Rinçage avec un solvant approprié.  
Récupérer et incinérer le solvant de rinçage en installation autorisée.  
Vider complètement les emballages avant élimination. **[\*]**
- Destruction/élimination : Après nettoyage, recycler ou éliminer dans un site autorisé.
- REMARQUE : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.
- 

### 14 Informations relatives au transport

**REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES****Voies terrestres**

- Rail/route (RID/ADR) : N° ONU : 1263  
Désignation officielle de transport (libellé) : UN 1263 MATIERES APPARENTEES AUX PEINTURES ( contient du CYCLOHEXANE ) ,3,III ( D/E )  
Étiquetage: 3.  
Groupe d'emballage: III.  
Catégorie de tunnel ADR : 3 ( D/E )  
Classe/Sous division : 3  
Marque dangereux pour l'environnement : OUI  
N° d'identification du danger: 33 **[\*]**

**Voie maritime (OMI/IMDG)**

- : N° ONU: 1263  
Désignation officielle de transport (libellé) : UN 1263 PAINT RELATED MATERIAL (contains CYCLOHEXANE ) ,3, III ( -22°C c.c. )  
Étiquetage: 3.  
Groupe d'emballage: III.  
Classe/Sous division : 3  
Polluant marin (marque dangereux pour l'environnement) : OUI  
Fiche de sécurité (FS): F-E, S-E.  
**[\*]**
-

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 10 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

Voie aérienne (OACI/IATA)	:	N° ONU: 1263 Désignation officielle de transport (libellé) : UN 1263 PAINT RELATED MATERIAL (contains CYCLOHEXANE ) ,3, III Etiquetage: 3. Groupe d'emballage: III. Classe/Sous division : 3 Avion Passagers : Instruction d'emballage: 309 - Quantité nette maximale par colis: 60 L Avion Cargo : Instruction d'emballage: 310 - Quantité nette maximale par colis: 220 L [*]
REMARQUE	:	Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

---

### 15 Informations réglementaires

#### ETIQUETAGE

Réglementations CE	:	Etiquetage obligatoire des préparations dangereuses (Auto-classification): <b>CONCERNE</b>
- Identification du produit dangereux	:	Contient: Cyclohexane
- Symboles et indications de danger	:	- <b>FACILEMENT INFLAMMABLE ( F )</b> - <b>IRRITANT ( Xi )</b> - <b>DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ( N )</b>
- Phrases R	:	R 38: Irritant pour la peau. R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Phrases S	:	S 9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S 16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S 23 : Ne pas respirer les vapeurs. S 33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. S 36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. S 38: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. S 60: Eliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. S 61: Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 11 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
[\*]

&gt;&gt;Autres réglementations

France

: > Maladies professionnelles : concerné.  
Tableau n° 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; [\*]

NOTE

: Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

---

### 16 Autres informations

Types d'utilisations

- Utilisations contre-indiquées

: Produit destiné exclusivement à un usage industriel. [\*]

Numéros d'enregistrement

: Les polymères ne sont pas concernés par l'inventaire EINECS. Les monomères correspondants sont inscrits dans l'inventaire EINECS.  
Tous les autres composants de cette préparation sont inscrits dans l'inventaire EINECS.  
Tous les composants de cette préparation sont inscrits dans l'inventaire TSCA.  
Inscrit dans l'inventaire AICS.  
Inscrit dans l'inventaire canadien (CEPA DSL).  
Inscrit dans l'inventaire chinois  
Inscrit dans l'inventaire coréen.  
Inscrit dans l'inventaire philippin (PICCS)  
Inscrit dans l'inventaire Néo-Zélandais (NZIoC) [\*]

Phrases R du § 2 &amp; 3

: R 10 : Inflammable.  
R 11 : Facilement inflammable.  
R 22 : Nocif en cas d'ingestion.  
R 35: Provoque de graves brûlures.  
R 37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
R 38: Irritant pour la peau.  
R 41: Risques de lésions oculaires graves.  
R 48/20: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.  
R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R 65: Nocif: Peut provoquer une atteinte des poumons en cas

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

**SILBIONE DISPERSION CAF 70004**

Page 12 de 12

Date/Révision: 02/10/2009

Version: 8.01

Annule et remplace version: 7.00

---

d'ingestion.

R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

[\*]

\* Mise à jour

: Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Les sous-titres et les textes, modifiés par rapport à la version antérieure, sont signalés par un astérisque (\*).

---

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.